

CQP Moniteur de sports à roulettes

RNCP37996 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15401
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	20/09/2023
Date d'échéance	20/09/2026

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE ROLLER ET SKATEBOARD	37846786400039	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La création/renouvellement du CQP Moniteur de sports à roulettes correspond à un contexte caractérisé notamment par :

1. Une augmentation du nombre de pratiquants des sports à roulettes (roller, skateboard, trottinette)
2. Un développement de la pratique du roller loisir (Roller Dance, Randonnée, Fit n'Roller...)
3. Un fort développement de la pratique compétitive du skateboard dû à l'engouement de l'activité aux Jeux Olympiques
4. Une forte augmentation du nombre de stagiaires entrant en formation CQP depuis la création du Moniteur de Roller Sports en 2011.
5. Une volonté de l'état de développer la pratique des sports à roulettes à l'école (Savoir rouler)
6. La nécessité de privilégier des modes de transports doux (roller, skateboard, trottinette) pour réduire l'impact environnemental.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception d'un projet de cycle d'initiation et d'un cycle d'entraînement structurés, adaptés aux exigences du roller (option roller) ou du skateboard (option skateboard).

Vérification et garantie de la sécurité des patineurs ou des skateurs (suivant l'option choisie) pendant la pratique du roller ou du skateboard selon ses spécificités.

Transmission des fondamentaux en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) sur un plan réglementaire, technique et pédagogique.

Mise en œuvre de séances en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) selon ses spécificités.

Bilans de la séance et des cycles d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie).

Préparation et participation à la conception d'un projet de développement des sports à roulettes au sein d'une structure.

Mise en œuvre d'un projet de développement des sports à roulettes au sein d'une structure.

Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Communication avec les différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des patineurs/skateurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) en s'appuyant sur des outils adaptés.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des patineurs/skateurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) en utilisant un ou plusieurs outils d'évaluation avec une attention particulière pour les patineurs en situation(s) de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation du cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs appropriés relatifs au cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie).

Elaborer un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) afin d'assurer une progression des participants en roller en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

Organiser des situations pédagogiques d'initiation et d'entraînement de roller ou du skateboard (suivant l'option choisie), dans la durée et dans l'espace afin de les adapter aux spécificités du roller ou du skateboard (suivant l'option choisie), aux attentes et aux difficultés des patineurs/skateurs, avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.

Vérifier l'état et le bon usage des équipements de protection individuel, des patins à roulettes ou skateboard (suivant l'option choisie) et de l'espace de pratique conformément aux réglementations en vigueur afin d'en garantir un usage sécurisé.

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir l'intégrité physique et psychologique des patineurs avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Transmettre les règles techniques, d'arbitrage et/ou de jugement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) aux patineurs/skateurs en vue de les initier à la pratique compétitive.

Transmettre les fondamentaux techniques et tactiques en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) en donnant des consignes et des corrections appropriées pour faire progresser les patineurs/skateurs.

Proposer des situations d'apprentissage adaptées en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) afin de permettre aux patineurs/skateurs d'accéder au premier niveau de compétition.

Créer des conditions favorables afin d'assurer la progression des patineurs ou skateurs (suivant l'option choisie) en utilisant des retours d'information techniques pertinents.

Mettre en œuvre une séance d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) afin d'atteindre les objectifs préalablement définis en adaptant les situations pédagogiques aux niveaux des patineurs/skateurs, de l'espace et du matériel.

Optimiser un temps de pratique adapté au cours de la séance de roller ou de skateboard (suivant l'option choisie) pour atteindre les objectifs prévus de celle-ci en respectant les motivations et les attentes des patineurs/skateurs.

Communiquer avec les patineurs tout au long d'une séance de roller ou de skateboard (suivant l'option choisie) pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adopter une attitude active, positive, bienveillante et un placement adapté avec une attention particulière pour les patineurs/skateurs en situation d'handicap.

Analyser le déroulement d'une séance et des cycles de séances d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des

améliorations.

Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller ou en skateboard (suivant l'option choisie) pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Évaluer l'intérêt de l'activité roller proposée pour les patineurs/skateurs (suivant l'option choisie) en appréciant leur niveau de satisfaction afin d'améliorer leur progression technique.

Mesurer l'attractivité de la structure en s'appuyant sur des outils d'évaluation en vue de contribuer à la conceptualisation du projet de développement pour recruter et/ou fidéliser les publics accueillis.

Participer à la conception d'un projet de développement de la structure en élaborant le déploiement et l'organisation humaine, matérielle, logistique et budgétaire d'une action de recrutement et/ou de fidélisation des publics accueillis.

Promouvoir le projet de développement en communiquant sur les actions de recrutement et/ou de fidélisation des publics accueillis.

Participer à la mise en œuvre du projet en apportant sa technicité et ses expériences pour répondre aux objectifs du projet de la structure de sports à roulettes.

Élaborer un bilan du projet de développement des sports à roulettes au sein de la structure en évaluant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés afin de l'adapter ou de le reconduire.

Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur.

Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.

Informers les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure.

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires.

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité.

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle.

Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités.

Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

Blocs de compétences

RNCP37996BC01 — Préparation et conduite d'un cycle d'initiation et d'entraînement en roller (option Roller)

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des patineurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller en s'appuyant sur des outils adaptés.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des patineurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller en utilisant un ou plusieurs outils d'évaluation avec une attention particulière pour les patineurs en situation(s) de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation du cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure.

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs appropriés relatifs au cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller.

Elaborer un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller afin d'assurer une progression des participants en roller en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

Organiser des situations pédagogiques d'initiation et d'entraînement en roller, dans la durée et dans l'espace afin de les adapter aux spécificités du roller aux attentes et aux difficultés des patineurs, avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.

Vérifier l'état et le bon usage des équipements de protection individuel, des patins à roulettes et de l'espace de pratique conformément aux réglementations en vigueur afin d'en garantir un usage sécurisé.

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation et d'entraînement en roller afin de les

rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir l'intégrité physique et psychologique des patineurs avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap. Transmettre les règles techniques, d'arbitrage et/ou de jugement en roller aux patineurs en vue de les initier à la pratique compétitive.

Transmettre les fondamentaux techniques et tactiques en roller en donnant des consignes et des corrections appropriées pour faire progresser les patineurs.

Proposer des situations d'apprentissage adaptées en roller afin de permettre aux patineurs d'accéder au premier niveau de compétition.

Créer des conditions favorables afin d'assurer la progression des patineurs en utilisant des retours d'information techniques pertinents.

Mettre en œuvre une séance d'initiation et d'entraînement en roller afin d'atteindre les objectifs préalablement définis en adaptant les situations pédagogiques aux niveaux des patineurs, de l'espace et du matériel.

Optimiser un temps de pratique adapté au cours de la séance de roller pour atteindre les objectifs prévus de celle-ci en respectant les motivations et les attentes des patineurs.

Communiquer avec les patineurs tout au long d'une séance de roller pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adopter une attitude active, positive, bienveillante et un placement adapté avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.

Analyser le déroulement d'une séance et des cycles de séances d'initiation et d'entraînement en roller en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations

Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances d'initiation et d'entraînement en roller pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Évaluer l'intérêt de l'activité roller proposée pour les patineurs en appréciant leur niveau de satisfaction afin d'améliorer leur progression technique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Compte rendu de cycle d'initiation et de cycle d'entraînement

Mise en œuvre d'une séquence d'entraînement dans une discipline du roller

Entretien oral avec le jury

RNCP37996BC02 — Préparation et conduite d'un cycle d'initiation et d'entraînement en skateboard (option Skateboard)

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des skateurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en skateboard en s'appuyant sur des outils adaptés.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des skateurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en skateboard en utilisant un ou plusieurs outils d'évaluation avec une attention particulière pour les skateurs en situation(s) de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation du cycle de séances d'initiation et d'entraînement en skateboard en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure.

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs appropriés relatifs au cycle de séances d'initiation et d'entraînement en skateboard.

Elaborer un cycle de séances d'initiation et d'entraînement en skateboard afin d'assurer une progression des participants en skateboard en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

Organiser des situations pédagogiques d'initiation et d'entraînement en skateboard, dans la durée et dans l'espace afin de les adapter aux spécificités du skateboard aux attentes et aux difficultés des skateurs, avec une attention particulière pour les skateurs en situation d'handicap.

Vérifier l'état et le bon usage des équipements de protection individuel, de la planche à roulettes et de l'espace de pratique conformément aux réglementations en vigueur afin d'en garantir un usage sécurisé.

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation et d'entraînement en skateboard afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir l'intégrité physique et psychologique des skateurs avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Transmettre les règles techniques, d'arbitrage et/ou de jugement en skateboard aux skateurs en vue de les initier à la pratique compétitive.

Transmettre les fondamentaux techniques et tactiques en skateboard en donnant des consignes et des corrections appropriées pour faire progresser les skateurs.

Proposer des situations d'apprentissage adaptées en skateboard afin de permettre aux skateurs d'accéder au premier niveau de compétition.

Créer des conditions favorables afin d'assurer la progression des skateurs en utilisant des retours d'information techniques pertinents.

Mettre en œuvre une séance d'initiation et d'entraînement en skateboard afin d'atteindre les objectifs préalablement définis en adaptant les situations pédagogiques aux niveaux des skateurs, de l'espace et du matériel.

Optimiser un temps de pratique adapté au cours de la séance de skateboard pour atteindre les objectifs prévus de celle-ci en respectant les motivations et les attentes des skateurs.

Communiquer avec les skateurs tout au long d'une séance de skateboard pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adopter une attitude active, positive, bienveillante et un placement adapté avec une attention particulière pour les skateurs en situation d'handicap.

Analyser le déroulement d'une séance et des cycles de séances d'initiation et d'entraînement en skateboard en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations.

Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances d'initiation et d'entraînement en skateboard pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Évaluer l'intérêt de l'activité skateboard proposée pour les skateurs en appréciant leur niveau de satisfaction afin d'améliorer leur progression technique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Compte rendu de cycle d'initiation et de cycle d'entraînement

Mise en œuvre d'une séquence d'entraînement de skateboard

Entretien oral avec le jury

RNCP37996BC03 — Développement de la pratique des sports à roulettes au sein d'une structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Mesurer l'attractivité de la structure en s'appuyant sur des outils d'évaluation en vue de contribuer à la conceptualisation du projet de développement pour recruter et/ou fidéliser les publics accueillis.

Participer à la conception d'un projet de développement de la structure en élaborant le déploiement et l'organisation humaine, matérielle, logistique et budgétaire d'une action de recrutement et/ou de fidélisation des publics accueillis.

Promouvoir le projet de développement en communiquant sur les actions de recrutement et/ou de fidélisation des publics accueillis.

Participer à la mise en œuvre du projet en apportant sa technicité et ses expériences pour répondre aux objectifs du projet de la structure de sports à roulettes.

Élaborer un bilan du projet de développement des sports à roulettes au sein de la structure en évaluant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés afin de l'adapter ou de le reconduire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet de développement

Entretien oral

RNCP37996BC04 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur.

Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.

Informar les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure.

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires.

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité.

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle.

Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités.
Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage

Entretien oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Lieux d'exercice

Le titulaire du CQP Moniteur de sports à roulettes exerce son activité professionnelle au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand.

Publics encadrés

Le titulaire du CQP Moniteur de sports à roulettes est susceptible d'encadrer tout public dans les limites et les prérogatives définies dans le Code du Sport.

Espace de pratique

Le Moniteur de sports à roulettes peut initier, suivant les limites et prérogatives définies dans le Code du Sport concernant cette certification, tout public aux bases du patinage à roulettes (option roller) / de la planche à roulettes (option skateboard) et entraîner dans une perspective d'accès à la compétition.

Il exerce son activité dans des espaces dédiés publics ou privés autorisés, notamment : gymnase, plateau sportif, skatepark, pump-track, bowl, voie verte, milieu urbain dédiée, cours/espaces des établissements scolaires ou de centre de loisirs / de vacances.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Moniteur de sports à roulettes

Moniteur de roller

Moniteur de skateboard

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux exigences du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP moniteur de sports à roulettes atteste que son titulaire :

1° est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres aux activités de tennis et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;

2° maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Les compétences certifiées par le certificat de qualification professionnelle « moniteur de sports à roulettes » visant à garantir la sécurité des pratiquants et des tiers conformément aux obligations en matière de garanties de sécurité prévues par les articles L.212-1 et R.212-1 du Code du Sport sont issues des blocs de compétences dans lesquels certaines compétences sont associées à l'avis sécuritaire délivré par le ministère en charges des sports.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247

Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat au CQP Moniteur de sports à roulettes doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Le délégataire est garant de la vérification de ces exigences. Les prérequis sont les suivants :

1.
Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat : Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso). :

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger
- Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.
- Carte de combattant délivrée par les autorités françaises
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises
- Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

2.
Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

3.
Être âgé de 18 ans minimum à la date limite d'inscription

POUR L'OPTION ROLLER

4.
Présenter le niveau technique minimum nécessaire pour suivre la formation lors de l'épreuve pratique (protocole et grille d'évaluation en annexes).

L'épreuve consiste à réaliser un parcours comportant 13 éléments techniques.

Le test est validé si un minimum de 10 éléments techniques sont évalués comme « acquis » sur les 13.

Les sportifs ayant participé à des compétitions nationales ou étant inscrits sur les listes d'athlètes de haut niveau, peuvent fournir une attestation permettant de justifier leur niveau de pratique.

La roue rouge de l'école française de roller donne l'équivalence du test technique.

POUR L'OPTION SKATEBOARD

4.
Présenter le niveau technique minimum nécessaire pour suivre la formation lors de l'épreuve pratique (protocole et grille d'évaluation en annexes).

L'épreuve consiste à réaliser un enchaînement d'une durée comprise entre 1'30mn et 2mn max, comportant 7 éléments techniques parmi ceux proposés. Le test est validé si les 7 éléments techniques sont évalués comme « acquis ».

L'attestation de réussite doit obligatoirement être transmise au responsable de la formation à l'inscription.

Les sportifs ayant participé à des compétitions nationales ou étant inscrits sur les listes d'athlètes de haut niveau, peuvent fournir une attestation permettant de justifier leur niveau de pratique.

Le niveau 3 de l'école française de skate donne l'équivalence du test technique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation

représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Moniteur de sports à roulettes.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Moniteur de sports à roulettes.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le délégataire veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

Base légale

Date de décision	20/09/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/09/2026
Date de dernière délivrance possible	20/09/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	71	8	100 %	—
2020	64	4	100 %	—
2019	53	15	100 %	96 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29518, RNCP37517

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41982

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP29518, RNCP36661, RNCP37503, RNCP37514, RNCP37517, RNCP37518, RNCP37723

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37996/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	123
Parcours menés à terme	123
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2023 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	123
Montant total engagé	252 350 €
Coût moyen par dossier	2 052 €
Durée moyenne	272 h
Période	10/2023 – 10/2025
France compétences	79 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	6 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.